



Paris, le 10 mars 2022

Objet : Compte rendu de la réunion avec le ministère des transports,

Chers adhérents,

Suite à notre interpellation du gouvernement sur l'inflation des matières premières, une réunion vient d'avoir lieu avec le cabinet du Ministre des transports.

Nous avons demandé pour une application immédiate :

- 1- La revalorisation de nos tarifs à hauteur de 3%, tout en tenant compte du coût du paramétrage par les installateurs. Nous avons aussi insisté pour que cette revalorisation ne soit pas neutralisée par le mécanisme conventionnel du transport de malade assis signé en 2018.
- 2- Une revalorisation du remboursement de la TICPE à hauteur de l'inflation du carburant, avec un versement, de manière trimestrielle ou semestrielle afin de nous libérer de la trésorerie
- 3- Un moratoire sur nos charges sociales et fiscales
- 4- Un retour de la TVA à 5,5%

Le ministère des transports est sensible à la situation des taxis. Il nous a confirmé que la profession sera bien intégrée dans le plan résilience. Une réponse à nos demandes est prévue semaine prochaine.

Par ailleurs, une autre réunion est programmée avec les services de Bercy demain sur ce sujet.

Pour la F.N.T.I
Ahmed SENBEL

Pour l'U.N.T
Rachid BOUDJEMA

Pour la F.N.A.T
Michel GOUGEON

Pour l'U.N.I.T
Armand JOSEPH-LOUDIN